

Meilleurs vœux !

" En ce début d'année, j'ai le plaisir, au nom de l'ensemble des élus communautaires et de tous les agents de notre collectivité, de vous souhaiter une très belle et heureuse année 2026.

À quelques semaines des élections municipales, qui détermineront la composition de votre intercommunalité, je formule le vœu de voir les habitants s'emparer nombreux des enjeux de ces élections locales, qui façonneront notre val de Saône pour les 6 ans à venir. Développement économique, travaux d'assainissement, animations touristiques, bâtiments sportifs, transition énergétique, accueil de nos jeunes enfants, mobilité... Beaucoup de sujets se traitent à l'échelle intercommunale et ont un impact direct sur votre vie quotidienne. Faisons vivre notre démocratie et notre si beau territoire. Votons ! Que 2026 vous apporte santé et bonheur. Bonne année à toutes et tous. "



Jean-Claude DESCHIZEAUX
Président de la CCVSC

Élections intercommunales

Les 15 et 22 mars 2026

Le rendez-vous aux urnes approche pour élire vos futurs conseillers municipaux et communautaires. Mais pour cela, il faut être inscrit sur les listes électorales. La démarche est simple et facile (présenter deux justificatifs, de domicile et d'identité, et remplir un document cerfa) et peut être réalisée **jusqu'au 4 février en ligne sur service-public.gouv.fr ou jusqu'au 6 février dans votre mairie.**

Rappelons que les futurs élus communaux seront aussi les élus intercommunaux de demain ! Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés automatiquement dans l'ordre du tableau établi après l'élection du maire et des adjoints ; tandis que dans les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux (2 listes apparaissent alors sur les bulletins de vote).

Vous retrouverez, dans le prochain bulletin intercommunal de printemps, une présentation détaillée de votre nouveau conseil communautaire.



Service de proximité

L'actu France services

En ce début d'année, et après quelques semaines d'arrêt, les permanences du conciliateur de justice reprennent à France services. C'est une conciliatrice de justice, Mme Véronique LUCOT, qui tient désormais deux permanences mensuelles les premiers et troisièmes mardis du mois.

Il faut rappeler que le conciliateur de justice est un collaborateur bénévole de la justice dont le rôle consiste à **faciliter le règlement amiable de certains litiges civils du quotidien** (troubles du voisinage, litiges entre propriétaires et locataires par exemple).

Depuis octobre 2023, tout recours à une tentative de règlement amiable des conflits est obligatoire lorsque la demande en justice est égale ou inférieure à 5000 € ou lorsque qu'elle est relative à un conflit ou à un trouble anormal de voisinage. Attention: pour les conflits familiaux ou en lien avec l'Administration, le conciliateur n'est pas compétent.

Permanences

2 rue de Lyon à Montmerle
1er et 3ème mardi du mois
de 9h à 12h et de 14h à 17h
(hors vacances scolaires)
sur RDV uniquement
auprès du conciliateur :

veronique.lucot@conciliateurdejustice.fr



Assainissement : un chantier d'importance à venir à Saint-Étienne-sur-Chalaronne

La station d'épuration (STEP) située à Saint-Étienne-sur-Chalaronne, qui date de 1998, n'est plus en mesure de traiter de nouvelles réceptions d'eaux usées, malgré les besoins. Les normes actuelles de rejet dans l'environnement rendant impossible d'éventuels travaux de reprise, un transfert de ces eaux usées vers la STEP à Mogneneins est donc en cours d'étude. Ce dossier, qui prendra plusieurs années, est très attendu car l'urbanisation de la commune reste limitée sans la réalisation de ces travaux.

La maîtrise d'œuvre travaille actuellement sur plusieurs tracés afin de proposer un avant-projet aux élus. Cet avant-projet intégrera :

- un départ de la station d'épuration existante sur Saint-Étienne-sur-Chalaronne ou depuis le poste de refoulement général qui se trouve au niveau du bourg de la commune,
- le point de raccordement côté Mogneneins sur le hameau de Flurieux, où le réseau a été mis en place en 2017-2018,
- les résultats des enquêtes parcellaires concernant les habitations du hameau « Saint-Martin » (actuellement en assainissement non-collectif), qui rejoindront le réseau d'assainissement collectif une fois les travaux terminés.

Objectif affiché : que le transfert des eaux usées soit effectif au 31/12/2028 et que la STEP existante soit démolie et le terrain remis en état en vue d'une rétrocession à la commune d'ici le 31/12/2029.



Suivez les travaux d'assainissement sur :
www.ccvsc01.org
(rubrique Environnement / Travaux d'assainissement)

Testez votre cadastre solaire



Depuis 2022, dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la communauté de communes met à disposition sur son site internet un cadastre solaire, pour permettre de visualiser le potentiel solaire des toitures de tous les bâtiments du territoire et de réaliser des simulations financières (coût de l'investissement et rentabilité).

Cet outil a été utilisé près de 3 400 fois par les habitants et professionnels du territoire, avec à la clé une forte hausse des installations photovoltaïques, notamment en 2023. Depuis décembre, de nouvelles fonctionnalités permettent un meilleur usage du cadastre solaire : désormais, celui-ci vous permet de rentrer les données techniques d'un bâtiment récent, non encore intégré dans les données cadastrales qu'utilise l'outil, afin de pouvoir malgré tout analyser son potentiel. Nouveauté qui vient apporter des précisions concernant les simulations financières : vous pouvez désormais préciser les équipements de votre domicile et simuler l'installation d'une batterie pour peaufiner votre autoconsommation potentielle. À vos claviers !



➡ Retrouvez le cadastre sur
www.ccvsc01.org/cadastresolaire

Accès direct par ce QR CODE ➡



Préserver l'eau pour demain

Le 14 janvier, le projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) « **Eau Ain-Dombes-Saône 2050** » a été signé en préfecture.

Cette démarche, supervisée par les services de l'État, fédère les collectivités ainsi que les acteurs économiques et associatifs, pour définir une stratégie transversale et co-construite en plan d'actions liées à cette ressource fondamentale qu'est l'eau, sur la période 2026-2032.

Concernant notre périmètre, la masse d'eau souterraine située sous la Dombes dont on constate une baisse en volume depuis 2015, doit ainsi être gérée par chaque acteur en gardant en tête deux objectifs : **sobriété et préservation**.



Retrouvez plus d'informations sur
www.eau-aindombessaone2050.fr

De nouveaux modes doux pour les scolaires et les actifs

Dans le cadre du plan d'actions du schéma de mobilité voté par les élus en 2023, deux chantiers « modes doux » vont être engagés dans quelques jours sur les secteurs de Thoissey et Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Une liaison entre le complexe sportif Actisport et les établissements scolaires

Le cheminement existant allée de Crénans, va être complété et poursuivi entre le cimetière et le collège Bel Air le long de la rue Albert Camus. Un mode doux en site propre sera créé sur une bande de trois mètres de large pour sécuriser notamment la circulation des élèves.

Début du chantier : 1ère quinzaine de février (en fonction de la météo)

Durée prévue : 15 jours - Coût : 26 600 € HT

Une liaison entre le parc Actival et la Voie bleue

Des aménagements vont permettre de rejoindre la véloroute depuis la rue du plateau de Challes, en plein cœur du parc d'entreprises.

Des « Zone 30 », des marquages de bande cyclable et des portions de chaudiou (chaussée à voie centrale banalisée – sur les secteurs de routes trop étroites pour permettre un aménagement cyclable « classique ») seront mis en place rue de Challes, route de Saint-Romain et avenue du port afin que les salariés rejoignent leurs entreprises de manière sécurisée en vélo depuis les bords de Saône.

Début du chantier : 2ème quinzaine de février (en fonction de la météo)

Durée prévue : 10 jours - Coût : 26 300 € HT



Photo de projet aménagements mode doux entre Actisport et les établissements scolaires à Saint-Didier-sur-Chalaronne

Tourisme

L'office de tourisme prépare la saison estivale

Comme chaque année depuis plus de 3 ans maintenant, notre office de tourisme sera présent au salon du randonneur à Lyon les 20, 21 et 22 mars prochains.

Un rendez-vous international incontournable qui permet à une large clientèle de découvrir le val de Saône et la véloroute Voie bleue.

L'office de tourisme sera également présent les 18 et 19 avril au salon « Loisirs et tourisme Famille », organisé par l'association « Atouts Beaujolais » au château de Saint-Bernard.

L'occasion, aux côtés des offices de tourisme voisins, de présenter à un public local et familial, les animations à faire sur notre territoire pendant les beaux jours et les vacances scolaires.



Visite du nouveau directeur d'Ain Tourisme

Christophe LAVAUT est le nouveau directeur d'Ain Tourisme depuis novembre 2025. Cette structure départementale a pour mission de travailler avec les offices de tourisme locaux et de conforter l'Ain comme une destination touristique de premier plan. Précisons que pour le département, le tourisme représente 12 000 emplois ainsi que treize millions de nuitées en 2024 : l'Ain voit sa fréquentation augmenter chaque année.

Le nouveau directeur est venu découvrir notre territoire, en présence des élus et de l'équipe de l'office de tourisme le 13 janvier. Il a ainsi pu visiter le Moulin Crozet à Montceaux, admirer la vue au sommet de la tour des Minimes à Montmerle-sur-Saône, découvrir le centre historique de Thoissey et échanger sur les partenariats possibles d'une mise en valeur du val de Saône, qui, aux côtés des montagnes du Bugey ou des étangs de la Dombes, présente un atout touristique à part entière pour l'Ain.



Visite de Thoissey avec Jacques LOUPFOREST, Président des Amis du Vieux Thoissey et de ses environs



FÉVRIER

Inscriptions
à l'accueil de loisirs
pour les vacances d'avril



FÉVRIER

Démarrage de la pose des panneaux
de signalétique dans les
parcs d'entreprises



MARS

Mardi 10 mars
Séance du conseil communautaire
Vote du budget



MARS

Dimanches 15 et 22 mars
Élections municipales

FÉVRIER

Mardi 3 février
Séance du conseil communautaire
Débat d'Orientation Budgétaire

FÉVRIER - MARS

Recrutement des animateurs
pour les vacances d'avril
Réception des candidatures

MARS

Mercredi 11 mars
Journée interprofessionnelle
Co-éducation en Petite Enfance
à Montmerle-sur-Saône



Enfance

Carton plein pour le projet « Fille ou garçon, un même chemin ! »

Concrétisé en 2025, soutenu financièrement par la CAF, la MSA et le Département de l'Ain, le projet « Fille ou garçon, un même chemin ! », qui portait sur la thématique des stéréotypes de genre dès le plus jeune âge, a connu un large succès, que ce soit les temps de formation pour les professionnels de la petite enfance ou bien les temps d'animations et de sensibilisation pour les enfants et leurs parents (les 11 octobre, 29 novembre et 11 décembre derniers).

350 familles
présentes aux animations
et 60 professionnels
formés sur le sujet.
Merci à eux !



Des travaux à la micro-crèche

Gérée par la CCVSC, au sein d'une habitation appartenant à la commune, la micro-crèche "Ma P'tite Maison" à Saint-Étienne-sur-Chalaronne fait l'objet de travaux de rénovation afin d'améliorer la qualité d'accueil des enfants et l'environnement professionnel des agents en place. Le garage attenant a été aménagé en fin d'année 2025 pour accueillir un dortoir et une salle dédiée au personnel, tandis que la distribution des pièces a été repensée (suppression de cloisons, création d'ouvertures, transformation d'une fenêtre en

porte-fenêtre...) pour obtenir un gain de place, faciliter la surveillance et le passage des enfants et améliorer l'accès des pièces de vie au jardin avant de la maison. Le jardin sera lui aussi agrandi en réaménageant l'abri de stockage. Ces travaux permettront in fine de rehausser la capacité d'accueil de la structure. Ils sont portés financièrement par la commune de Saint-Étienne-sur-Chalaronne, en tant que propriétaire, accompagnée du soutien financier de la CAF de l'Ain.

Rédaction : CCVSC

Directeur de la publication : Jean-Claude DESCHIZEAUX

Crédit photos : CCVSC.

Édité en janvier 2026 – Tirage : 800 exemplaires - Imprimerie DG Promo

Impression sur papier PEFC écolabel européen



CC Val de Saône Centre

Parc Visiosport Le Grand Rivolet

166 Route de Francheleins 01090 Montceaux

04 74 06 46 26 - accueil@ccvsc01.org

www.ccvsc01.org

Retrouvez-nous et suivez notre actualité sur  